



Vaularon, Yvette, Frileuse
2 av du Soleil Levant
91440 Bures sur Yvette

Compte-rendu de la rencontre avec Monsieur Lebrun du SMAGER.

Participants	SYB: - Monsieur Pascal Lebrun, Responsable technique du SMAGER, VYF : - Danielle Courteau Michel Bignard, Danielle Farret, Pierre Farret.	Lieu SMAGER maison du garde, au bord de l'étang de Saint-Hubert commune du Perray-en- Yvelines.
Excusés :	André Loi, Antoine Sotty.	

Objectif de cette rencontre : Connaître le SMAGER, comprendre les événements de mai/juin 2016 et présenter l'association VYF.

Rencontre :

Présentations de l'Association VYF, de l'objectif de cette rencontre puis du SMAGER : Syndicat Mixte de Gestion des Étangs et Rigoles qui à son centre administratif à l'Hôtel du Département, 2 place André Mignot 78012 Versailles Cedex. C'est une régie.

Une présentation du Syndicat est faite par Monsieur Lebrun :

- L'équipe du SMAGER constitue un effectif de six agents, composé d'un directeur, d'un responsable technique, de deux gardes zones humides, d'une chargé de mission créatrice d'une Réserve Naturelle Nationale et d'une responsable administrative.

L'équipe technique est située en plein cœur du réseau du SMAGER, à la maison du garde, au bord de l'étang de Saint-Hubert sur la commune du Perray-en-Yvelines. Le reste des services est domicilié à Versailles rue de Fontenay, en association avec les services de deux autres syndicats mixtes.

Historique et missions

«Le SMAGER, créé en 1982, a pour objet la gestion du réseau des étangs et rigoles qui lui est confié par l'État, dans le cadre du transfert de gestion opéré par arrêté préfectoral du 26 mars 1984. Sa mission première est la sécurité des biens et des personnes ainsi que le bon fonctionnement hydraulique du réseau. C'est une préoccupation constante qui a nécessité plusieurs programmes de réhabilitation des ouvrages, dont le dernier est en cours de réalisation : 2016-2020.

La reconquête de la qualité physico-chimique et biologique des eaux est une autre mission du SMAGER qui œuvre sur cette question avec ses communes adhérentes. »

La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique liées au réseau, et l'ouverture du réseau au public est une mission de plus en plus importante. Il gère un réseau de collecte et de stockage de 600 ha appartenant à l'État. Le bassin versant de collecte est de 6500 ha.

Géologie : Site argileux peu pénétrant.

Le site : Il se compose d'étangs et de rigoles dont voici la carte ci-dessous.

- **Étangs :** Les étangs de Hollande sont une série d'étangs artificiels créés sous Louis XIV, à la fin du XVII^e siècle, pour capter l'eau du plateau de Rambouillet, et contribuer à alimenter les fontaines du parc de Versailles. : situés dans le département des Yvelines (Île de France), sur les communes de Saint Léger en Yvelines et des Bréviaires, ces étangs sont au nombre de six, énumérés d'Ouest en Est : Étangs de Hollande Grand et Petit, Étang de Bourgneuf, Étang de Corbet, Étang de Pourras, Étang de Saint Hubert.

Le réseau est situé sur 5 bassins versants : La Drouette, l'Yvette, la Mauldre, la Vesgre, la Bièvre. Ainsi les Étangs de Hollande sont situés sur deux bassins versant distincts. Le système Hollande regroupant les deux Hollandes, Bourgneuf et Corbet est sur le bassin versant de la Vesgre. Le système Pourras et Saint Hubert est sur la Bassin versant de L'Yvette.

- **les rigoles :** Les réseaux ont plus de 300 ans et fonctionnent toujours.

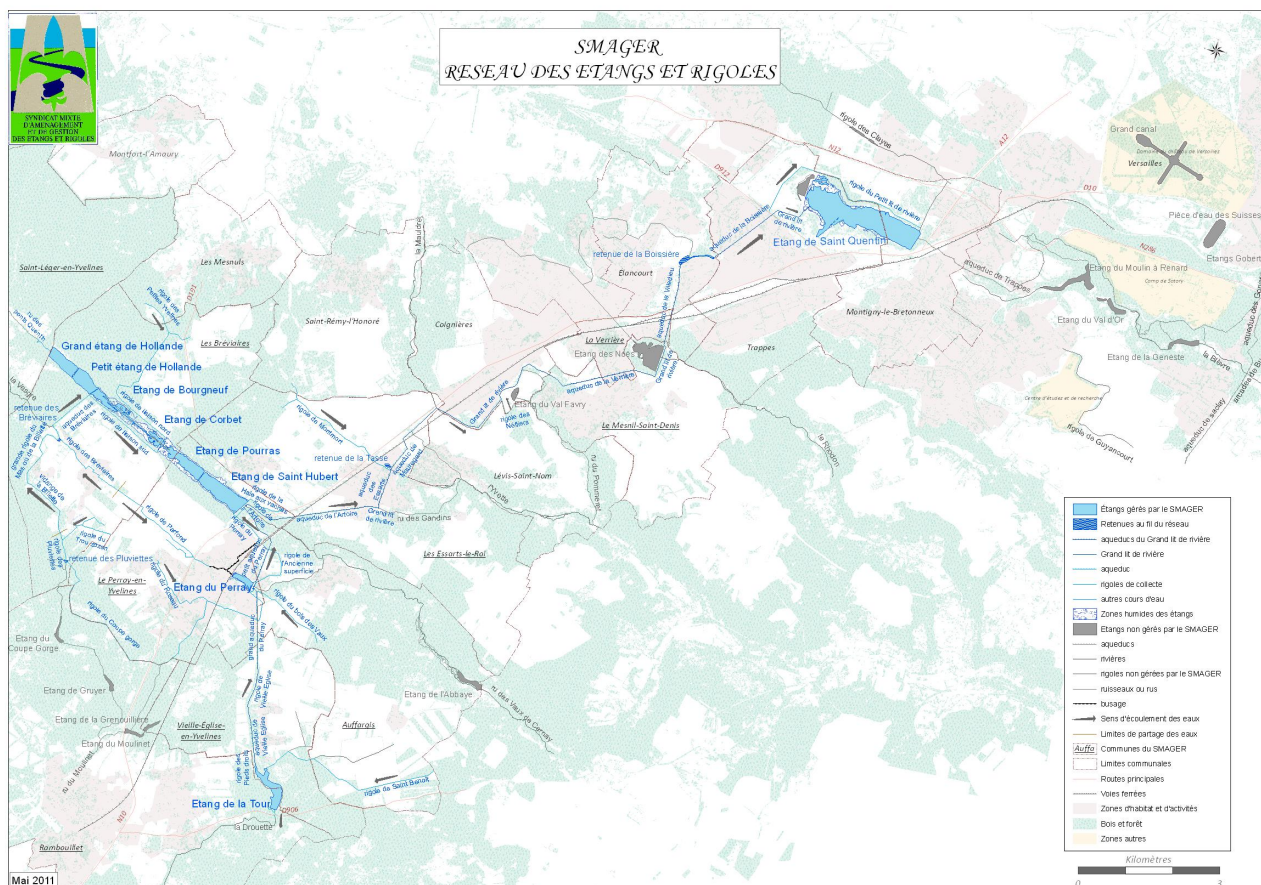
La Grande Rigole ou Grande Rivière est l'axe hydraulique du réseau, cette rigole, la plus large, d'une longueur de 22 kilomètres, souterraine pour la moitié de son parcours, est large de 4 à 5 m et profonde de 1,5 à 2 m relie les étangs depuis l'étang de la Tour à celui de Saint-Quentin-en-Yvelines (voir carte).

Alimentée en partie amont par des rigoles de collecte (rigole du bois des Vaux, rigole de Montmort, rigole des Néfliers) elle capte les eaux de 2600 ha. (45kms de rigoles)

La quasi-totalité des rigoles de collecte, plans d'eau et aqueducs souterrains du grand lit de rivière est fonctionnelle, comme à l'origine, et d'importants moyens sont mis en œuvre par le SMAGER pour entretenir digues, vannages, ponceaux, rigoles, ainsi que la végétation sur l'ensemble du réseau.

Le réseau n'est plus relié au château de Versailles depuis 1977, mais il permet toujours de gérer les eaux de plusieurs milliers d'hectares sur le plateau, de Rambouillet à Saint-Quentin-en-Yvelines, dont les eaux de pluie de nombreuses agglomérations. Il alimente l'étang de St Quentin.

Les barrages du SAMGER sont censés résister à des pluies de retour 1000 ans. Les évacuations de fond et de surface doivent répondre à des événements exceptionnels.



- Les événements de mai/juin 2017

Monsieur Lebrun explique qu'une pluie d'intensité importante centennale est survenue sur le plateau sur un sol déjà saturé (mai 2016). Événement de type hivernal complété par un orage de type estival, rappelant ce qui a été publié dans le Bulletin Hydrologique N° 18-avril-juin 2016 par le SMAGER :

« Les pluies du premier trimestre, avec notamment un mois de mars présentant des records de précipitations, étaient largement excédentaires favorisant ainsi la saturation des sols. Les pluies de fin mars début avril et les pluies du mois de mai ont conduit le SMAGER à prendre des dispositions pour préserver les ouvrages des risques de rupture et protéger les populations localisées à l'aval du réseau.

Les événements pluvieux de la dernière décade de mai, dont la période de retour est plus que centennale, ont favorisé le remplissage rapide des étangs, pour certains à la limite des niveaux de sécurité.

Malgré tout, ces ouvrages ont parfaitement joué le rôle de protection contre les risques d'inondations qui leur est assigné aujourd'hui en stockant les eaux excédentaires, soit pour les restituer après les événements pluvieux, soit un limitant fortement le débit sortant par rapport aux débits entrants.

Les principales difficultés ont été rencontrées sur le Grand lit de rivière avec des débordements par surverse non contrôlés sur trois secteurs.

Afin de gérer l'événement pluvieux une cellule de crise, constituée de quatre personnes, a été mise en place du 31 au 4 juin. Le personnel du SMAGER remontait les informations en temps réel aux

services de la préfecture des Yvelines (DDT) et de la préfecture de Région (DRIEE) et informait les gestionnaires des réseaux aval.

Concernant les vannes de sortie latérale du lit de la Grande Rivière ou Grande Rigole:

L'ouverture de quelques vannes latérales a été opérée durant ce trimestre pour évacuer les eaux excédentaires stockées dans les étangs après les événements pluvieux et éviter les débordements sur le Grand lit de rivière. Sur ce trimestre, le Grand lit de rivière s'est comporté le plus souvent comme une zone de stockage temporaire des pluies avec restitution et des débits contrôlés aux milieux hydrographiques. En effet, les pluies prolongées et assez importantes, notamment sur la fin mars, ont favorisé les apports d'eau dans le Grand lit de rivière.

Ces apports d'eau importants et rapides étaient accentués par les sols saturés des milieux forestiers et agricoles (ruissellement de surface et drains). Ces apports ont occasionné de fortes variations du niveau d'eau sur le Grand lit de rivière rendant nécessaires l'ouverture progressive des vannes latérales pour éviter des débordements et les risques d'éventration des digues enterrées du lit de la Grande rivière.

Un débat a permis de rappeler les événements, Monsieur Lebrun affirme que le trop plein d'eau de l'Étang de Saint Hubert n'a pas été envoyée vers les rivières des Bassins versants aval.

Des « Ententes administratives » ont été mises en place entre SAMGER, CASQY, PNR et SIAHVY afin de gérer au mieux et en commun les Bassins versants.

Monsieur Lebrun soumet un petit problème de remplissage. Le débit sortant du réseau du SMAGER était de 2 m³ par seconde. Sur une journée nous avons 24 fois 3600 secondes soit 86 400 secondes par journée. Pour stocker, cette eau en excès il aurait fallu trouver au minimum une capacité de stockage de 172 800 m³, ce qui correspond au Bassin de Gif /Bures qui est de 220 000 m³.

Cependant il se pose la question de la création de grosse zones de stockage : est elle la solution ?

Des pistes de réflexion doivent être les suivantes :

- encourager le stockage individuel en lieu en complément de l'infiltration pour les nouvelles maisons.
- Encourager les rattrapages pour les nouvelles installations ou les agrandissement/ c'est à dire ne pas se contenter de faire respecter la réglementation sur les nouvelles constructions mais demander à ce qu'un rattrapage de stockage soit réalisé sur les anciennes installations liées au nouveau projet...
- travailler sur les zones humides et rechercher des zones de débordements, voir si elles peuvent être améliorer.

Conclusion : VYF remercie Monsieur Lebrun pour son accueil et se félicite de la qualité du dialogue qui s'en est suivi. L'association souhaite rester en relation informative avec le SMAGER. Une visite des rigoles est proposée. VYF en informera le Collectif des Associations de l'Yvette afin de faire visite commune.